

Questions orales

expriment des avis différents. Le président d'un comité a tout à fait le droit de dire ce qu'il pense sur les questions d'actualité.

Pour ma part, j'ai déjà répondu à sa suggestion. Il se trouve que je suis en désaccord avec lui là-dessus, mais je pense que le comité de la justice est l'endroit idéal pour parler de ces choses-là. Je suis convaincu que, dans les années à venir, il sera saisi d'un grand nombre de questions très controversées. Je prendrai grand plaisir à ce genre de discussion.

M. Jack Ramsay (Crowfoot): Monsieur le Président, hier, Neal Jessop, président de l'Association canadienne des policiers, a réclamé la démission du président du comité de la justice, disant que son association ne pouvait travailler avec le président actuel, qu'il ne réfléchissait pas l'opinion publique et qu'il mettait le gouvernement actuel dans l'embarras.

Afin de garantir que la réforme du système judiciaire se fasse rapidement et avec la coopération de tous, le ministre est-il prêt à recommander au premier ministre de remplacer le président du comité de la justice le plus tôt possible?

Le Président: S'il le désire, le ministre peut répondre à cette question, bien qu'elle ne relève pas directement de ses responsabilités.

• (1140)

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'en profite pour dire au député et à la Chambre que le président du comité jouit de mon entière confiance. Si le fait d'avoir des opinions et des positions prêtant à controverse devait nous empêcher d'occuper certains postes, de nombreux députés ne seraient pas ici aujourd'hui.

Le fait est que, comme je l'ai déjà dit, le président de ce comité a le droit d'exprimer son opinion personnelle. C'est ce qu'il a fait et je n'y vois rien de répréhensible. J'ai entièrement confiance en lui et je suis certain qu'il continuera à assumer la présidence du comité.

* * *

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Stéphane Bergeron (Verchères): Monsieur le Président, les États-Unis ont récemment ressuscité leur «bombe atomique» commerciale, le «Super 301». Cette mesure tout à fait incompatible avec l'esprit et les règles du GATT et de l'ALÉNA vise à punir les pays qui seront trouvés coupables de pratiques commerciales jugées déloyales par les États-Unis. Une liste de tels pays doit d'ailleurs être déposée dans quelques jours dans le National Trade Estimates Report, et le Canada devrait en faire partie.

Dans les circonstances, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné le nombre de dossiers commerciaux non résolus entre le Canada et les États-Unis, le ministre ne croit-il pas que les États-Unis pourraient utiliser le Super 301 contre le Canada, comme ce fut le cas en 1990 à l'endroit de la bière canadienne?

M. Mac Harb (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international): Monsieur le Président, si on examine l'échange commercial entre le Canada et les États-Unis, on a plus de 260 milliards de dollars annuellement. Il est bien évident que de temps en temps, on aura des difficultés au point de vue des relations commerciales.

En ce qui concerne le Super 301, il est certain que les hauts fonctionnaires canadiens ont déjà communiqué notre position aux États-Unis à ce sujet. Pour l'instant, on va continuer à communiquer avec eux d'une façon positive et on espère qu'on en arrivera à une résolution commune.

M. Stéphane Bergeron (Verchères): Monsieur le Président, le secrétaire général du GATT et plusieurs pays européens s'inquiètent des menaces que font planer, sur l'ensemble des pays, les mesures unilatérales agressives des États-Unis. Qu'entend faire le gouvernement concrètement pour éviter aux industries canadiennes de faire les frais de telles mesures de la part des États-Unis à l'égard de l'ensemble de leurs partenaires commerciaux?

M. Mac Harb (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international): Tout d'abord, monsieur le Président, l'Uruguay Round qui doit être signée d'ici le 15 avril va résoudre beaucoup des difficultés que l'on rencontre de temps en temps. On espère que dans le contexte international, on trouvera le moyen de résoudre toutes les difficultés commerciales entre les différents pays de façon positive, en communiquant les uns avec les autres, dans une atmosphère de dialogue et non pas de façon controversée entre les États-Unis, le Japon et les autres pays.

* * *

[Traduction]

L'ÉDITION

M. Bob Wood (Nipissing): Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Industrie.

Quel genre d'appui le gouvernement accorde-t-il à l'industrie de l'édition au Canada? Le ministre peut-il aussi dire ce qu'il pense de cet appui?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question. Le gouvernement considère l'industrie de l'édition comme un secteur indispensable de l'économie canadienne. De plus, je suis convaincu que pour assurer une culture solide et une forte identité, le Canada ne peut se passer d'une industrie de l'édition vigoureuse.

C'est pourquoi cette industrie bénéficie d'une aide gouvernementale de plus de 120 millions de dollars par an. Ce montant représente 5 p. 100 de la valeur totale de l'industrie.

* * *

LE CONSEIL ARBITRAL

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, le 11 mars, j'ai posé une question au ministre du Développement des ressources humaines au sujet du conseil arbitral de la Commission de l'assurance-chômage dans ma circonscription. J'ai déclaré que son bureau ne répondait pas à nos demandes et laissé entendre qu'on voulait nommer à la